

contrat CDD renouvelable d'une année sur l'autre

Par ashtoash, le 10/09/2012 à 14:12

bonjour,

je suis assistant d'éducation dans le même établissement scolaire depuis 2009. Tout les ans, à chaque rentrée, nos contrats ne sont fait que vers le 10 septembre alors que nous avons commencé à travailler depuis le début du mois de septembre, cette année le 3/09. je voudrais savoir si cela est normal? Légal? peut on demander comme dans le privée un CDI vu que les délais ne sont apparemment pas respecté?

Merci de votre réponse.

Cordialement,

Nicolas Jaunault-Spirckel

Par **P.M.**, le **10/09/2012** à **16:23**

Bonjour,

S'agissant d'un statut de droit public, je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'établissement, d'une organisation syndicale du secteur d'activité...